

Communiqué de presse

Localité, date Laufenburg, le 8 novembre 2017

Pages 1 / 2

Swissgrid Media Service
Werkstrasse 12
CH-5080 Laufenburg
media@swissgrid.ch
www.swissgrid.ch
Téléphone +41 58 580 31 00
Fax +41 58 580 21 21

L'organe d'exécution pour les programmes d'encouragement des énergies renouvelables s'appelle Pronovo

The logo for Pronovo, featuring the word "pronovo" in a lowercase, sans-serif font. The "p" is green, and the rest of the letters are black.

Avec la fondation de Pronovo AG, Swissgrid externalise l'organisme de certification accrédité pour la saisie des garanties d'origine et le traitement des programmes d'encouragement de la Confédération pour les énergies renouvelables dans une filiale indépendante.

En mai 2017, le peuple suisse a adopté la Loi sur l'énergie. Celle-ci entrera en vigueur le 1er janvier 2018 et prévoit entre autres d'externaliser l'exécution de l'encaissement du supplément réseau, les versements de la RPC et des rétributions uniques ainsi que l'établissement des garanties d'origine dans un organe d'exécution indépendant. Swissgrid était directement responsable de ces activités en tant qu'organisme de certification accrédité depuis 2007 sur mandat de la Confédération.

L'entreprise inscrite au registre du commerce du canton d'Argovie sous le nom de Pronovo AG est une filiale entièrement détenue par Swissgrid et soumise à la surveillance de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). La filiale qui compte près de 60 collaborateurs a son siège à Frick (AG). L'organe d'exécution nouvellement créé commencera son activité opérationnelle à partir du 3 janvier 2018.

Conseil d'administration et Direction

Le Conseil d'administration de Pronovo AG est composé de trois personnes. Le président du Conseil d'administration est Andreas Niemack, CEO et président du Conseil d'administration d'Interis AG et d'EDG Consulting Ltd. Il a acquis à différents postes de direction une grande expertise financière ainsi que de larges connaissances dans la gestion de produits et de la relation client. Il est soutenu par Frédéric Monard, CEO du groupe PIDAS depuis 2014 et spécialiste dans le développement et la mise en oeuvre de stratégies, le Business Development ainsi que l'IT Service Management. Andreas Schlegel complète le comité de contrôle et apporte son savoir-faire en matière de conseil acquis en tant que fondateur et investisseur dans différentes start-up des domaines de la gestion de l'innovation ainsi que de la technologie et de l'énergie. René Burkhard sera le directeur de Pronovo AG. En tant que responsable des énergies renouvelables et des

Communiqué de presse

Localité, date Laufenburg, le 8 novembre 2017

Pages 2 / 2

Swissgrid Media Service
Werkstrasse 12
CH-5080 Laufenburg
media@swissgrid.ch
www.swissgrid.ch
Téléphone +41 58 580 31 00
Fax +41 58 580 21 21

garanties d'origine, il est aujourd'hui déjà responsable chez Swissgrid des tâches pour le traitement des programmes d'encouragement de la Confédération.

Adaptation du fonds d'encouragement et remplacement de la RPC par un système de rétribution du courant injecté (EVS)

La dissolution de la fondation «Rétribution à prix coûtant du courant injecté» (RPC) a lieu dans le cadre de la fondation de Pronovo AG. Cette démarche permet le transfert de la gestion du fonds d'encouragement et les moyens financiers pour la couverture des coûts de la RPC et des rétributions uniques, des coûts du modèle d'encouragement précédent «financement des frais supplémentaires» (FFS) ainsi que des coûts de tous les autres programmes d'encouragement définis dans la Loi sur l'énergie de la fondation RPC à la Confédération.

Avec la nouvelle Loi sur l'énergie, la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) sera remplacée au début de l'année 2018 par un système de rétribution du courant injecté (EVS). Le nouveau système de rétribution concerne aussi bien les nouvelles installations que certaines grandes installations existantes de la RPC actuelle. En outre, la rétribution unique pour les installations photovoltaïques sera désormais étendue aux grandes installations. Swissgrid informera individuellement tous les exploitants d'installations des conséquences de la nouvelle Loi sur l'énergie. Tous les exploitants d'installations de la RPC et les demandeurs sur la liste d'attente, c'est-à-dire environ 50'000 destinataires, recevront une information écrite dans le courant du mois de décembre 2017.

Des informations supplémentaires ainsi que des fiches d'informations sur la RPC, le photovoltaïque et le futur système EVS avec commercialisation directe sont disponibles en ligne sur le site Internet de l'OFEN depuis le 2 novembre 2017.

Pour de plus amples informations: media@swissgrid.ch ou par téléphone au +41 58 580 31 00.

Avec énergie vers l'avenir – Swissgrid, société nationale pour l'exploitation du réseau et propriétaire du réseau, a pour mission de garantir une exploitation efficace, fiable et non discriminatoire du réseau suisse. Elle assure également l'entretien, la rénovation et l'extension du réseau suisse à très haute tension dans un souci d'efficacité et de viabilité environnementale. Sur ses sites de Frick, Laufenburg, Uznach, Landquart, Ostermundigen, Prilly et Castione, Swissgrid emploie plus de 450 collaborateurs qualifiés de 24 nationalités différentes. La société est membre du Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité (REGRT-E). À ce titre, elle intervient aussi dans la planification du réseau, la gestion système et la régulation des échanges d'électricité sur le marché européen. La majorité du capital-actions de Swissgrid est la propriété de différentes entreprises d'électricité suisses.